

met la Gaule entière à la domination romaine, après une guerre acharnée de dix ans. Maîtres de ces vastes contrées, les Romains songèrent alors à imposer leur langage. Des écoles furent ouvertes dans les Gaules; les lois, les actes publics, furent rédigés en leur langue, qui fut élevée au rang de langue officielle dans toute l'étendue des terres conquises. Cependant, ces efforts ne suffiraient pas pour expliquer l'établissement du latin dans les Gaules, si l'on n'y cherchait pas d'autres causes. Nulle violence humaine ne saurait anéantir une langue. Plus que tout autre peuple, peut-être, le peuple Canadien a prouvé la vérité de cette assertion, en restant fidèle à la langue de ses pères. Il a prouvé qu'il serait plus facile de tuer jusqu'au dernier enfant une population qui veut le maintien de sa nationalité, que d'y introduire d'autorité l'usage d'une lettre ou d'un seul mot dont elle ne veut pas. Les Romains, disons-nous, étaient trop habiles pour chercher à faire disparaître ouvertement et de vive force, l'idiome national. Ils ne se firent pas les civilisateurs des vaincus; ils se contentèrent d'apporter à côté d'eux leur civilisation. Loin de paraître rechercher la société des indigènes, ils se groupèrent sur plusieurs points, où ils formèrent, dès les premiers temps, jusqu'à 26 colonies, qui fondèrent 26 villes. Les populations celtiques, qui possédaient un très petit nombre de villes, luttèrent et fuyaient devant ces immigrations romaines sans cesse renouvelées, mais ne se mêlaient pas. C'est ainsi que les vainqueurs établirent une société régulière, firent régner leur langage au milieu des déserts qu'ils avaient produits autour d'eux, et remplacèrent les Barbares, refoulés jusqu'au fond de l'Armorique où ils furent enfin contraints de s'arrêter. C'est là qu'en effet nous retrouvons les derniers débris de l'idiome Celtique ou Gaulois, dans ces patois qui portent encore le nom de *Galliques* dans la Bretagne, et que des émigrés, ayant passé la mer, portèrent dans la Cornouailles, et dans le pays de Galles, qui a conservé le nom de ces colons fugitifs. Il ne faut pas croire cependant que les Gaulois étaient tous restés complètement étrangers à la langue du peuple conquérant et que tous manifestaient la même antipathie pour l'idiome latin. Déjà, du vivant de Cicéron, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans son *Discours pour Fonteius*, la Gaule était pleine de marchands Romains, et il ne s'y concluait guère d'affaires sans que quelque romain y participât. Mais ce qui dut puissamment contribuer à la propagation de la langue latine, ce fut le besoin où se trouvèrent les Gaulois de recourir au magistrat romain pour obtenir justice; car toutes les causes se plaidaient en latin, et une loi expresse défendait au préteur de promulguer un décret en aucune autre langue. Claude, successeur d'Auguste, né à Lyon, élevé dans les Gaules, affectionna toujours la province où il avait passé son enfance, et c'est à lui que toutes les villes Gauloises durent le droit de cité, qui rendait leurs citoyens aptes à tous les emplois et à toutes les dignités de l'empire. Dès les premiers temps de la conquête, César avait cherché à se faire des partisans de ces mêmes ennemis dont il avait su apprécier la bravoure sur les champs de bataille, et Suétone rapporte qu'on put voir alors des pères conscrils gaulois déposer leurs braves et s'asseoir du latifundium pour prendre place au sénat.

Ainsi, l'ambition, l'intérêt, la nécessité des relations journalières avec l'administration romaine, tout porta les Gaulois à se livrer à l'étude de la langue latine. A partir du règne de Claude, le latin fit de tels progrès dans les Gaules, que Martial se félicitait d'être lu à Vienne, même par les enfants. Dès cette époque, les Gaulois ne furent plus considérés comme des barbares, attendu que la plupart d'entr'eux avaient adopté la langue et la manière de vivre des Romains. Des écoles de grammaire et de rhétorique s'établirent sur tous les points de la Gaule. Toulouse, Autun, Bordeaux, Trèves, Rheims, ouvrirent des académies latines dont la réputation devint telle que les empereurs même y envoyaient leurs enfants. De ces académies sortirent des écrivains remarquables, qui furent à la fois l'honneur de la Gaule qui les avait vus naître, et de Rome dont ils enrichirent la littérature. Les lieux où la foule se réunissait pour assister aux représentations de la scène, étaient encore autant d'écoles où les vaincus venaient se familiariser avec la langue et les chefs-d'œuvre littéraires des vainqueurs. Partout s'élevèrent des théâtres, des cirques, des amphithéâtres, dont quelques uns, à moitié détruits, sont encore aujourd'hui l'objet de notre admiration. L'incorporation des soldats gaulois dans les légions romaines ne fut pas une des moins heureuses combinaisons de la politique des empereurs, pour arriver à rendre la langue latine familière aux peuplades de la Gaule. C'est aussi par de semblables moyens que la langue française se propage chaque jour de plus en plus dans les provinces du midi, dans la Bretagne et dans l'Alsace; c'est ainsi qu'elle s'est naturalisée même à Pétranger, en Belgique, en Savoie, dans le comté de Nice, et dans la plus grande partie de la Suisse. Enfin, l'établissement du christianisme contribua plus que toute autre cause à répandre l'usage du latin. La religion naissante

l'avait adopté comme étant la langue littéraire dominante dans tout l'Occident. Elle y devint l'interprète naturel de la doctrine divine et un moyen efficace d'en assurer la propagation. Rome chrétienne acheva par les prédications de la foi, ce que Rome païenne avait commencé par ses lois, par ses institutions, par la puissante influence de sa littérature et de sa civilisation. Au Ve siècle, nous retrouvons encore la vieille langue des Gaulois; mais c'est dans les montagnes de l'Auvergne, et, la même, comme nous l'indique une lettre de Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, elle est abandonnée par la haute classe de la société, et réduite à n'être plus qu'un patois populaire. Ce n'est pas que le Celtique eût disparu de toutes les autres contrées de la Gaule; mais il n'est plus écrit et usité que dans les pays les plus éloignés des principaux centres de population et des grandes voies de communication établies par les Romains.

Tel était, au point de vue philosophique, l'état de la Gaule lorsque, de toutes parts, elle fut envahie par les nations germaniques; au nord par les Francs, à l'est par les Burgundes, et au sud par les Visigoths. Les Francs apportèrent une troisième langue dans les provinces situées en deça de la Loire. Cette langue était le *Teutisque* ou *Trotique*, mots dérivés de *Teut*, *Teod*, dénomination collective par laquelle se désignaient eux-mêmes tous les peuples d'origine germanique.

(A continuer.)

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, DONNÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

(Suite.)

IX.

M. de Monts avait formé une société avec des capitalistes de Rouen qui devaient lui fournir les fonds nécessaires, mais ne trouvant pas ceux-ci assez considérables, il s'adjoignit d'autres associés à La Rochelle et dans d'autres villes de la France. Il avait réussi à engager plusieurs de ses amis à faire partie de l'expédition, entr'autres, M. de Champlain à qui le roi permit de continuer ses voyages et le Sieur de Blancourt, baron de Poutrincourt, qui posséda plus tard Port-Royal. Protestant lui-même, M. de Monts emmenait avec lui des protestants et des catholiques avec un curé et un ministre. — Champlain remarque que cette réunion d'hommes de différentes croyances fut cause du mauvais succès de l'entreprise, et on trouve même à ce sujet dans ses mémoires une anecdote caractéristique et racontée dans le bon style de ce temps: «J'ay veu, dit-il, le ministre et notre curé s'entrebattre à coups de poings sur le différend de la religion. Je ne sçay pas qui estoit le plus vaillant et qui donnait les meilleurs coups, mais je sçay très-bien que le ministre se plaignait quelquefois au Sieur de Monts d'avoir esté battu, et vindroit en cette façon les points de controverse. — Je vous laisse à penser si cela étoit beau à voir; les sauvages étoient tantost d'un costé, tantost de l'autre, et les Français mezlez selon leur diverse croyance, disoient pis que pendre de l'une et de l'autre religion... Ces insouciances estoient véritablement un moyen à l'infidèle de le rendre encore plus endurcy en son infidélité»

Or, Champlain, qui avait remarqué l'inconvénient du mélange des deux religions, au commencement d'un établissement, fit tout ce qu'il put plus tard pour fermer l'entrée de sa colonie aux protestants, et si quelques uns parvinrent à s'y introduire, ce fut toujours contre son gré, et l'on serait très-injuste de lui reprocher d'avoir ainsi songé à éloigner une cause inévitable de discordance parmi ses gens et un obstacle à la prospérité d'une colonie naissante.

Nous avons laissé M. de Monts préparant tout pour le succès de l'expédition projetée, laquelle devait être la plus considérable qui eût été faite jusqu'alors sur les rivages de la Nouvelle-France. Enfin en 1604 M. de Monts laissa le Havre-de-Grâce avec quatre navires dont deux allaient jeter en Acadie les fondements d'une colonie, tandis que les deux autres devaient, l'un, faire la traite à Tadoussac, et l'autre croiser sur les côtes maritimes pour faire respecter les privilèges de la commission, privilèges qui, pour le dire en passant, soulevaient beaucoup d'envie et d'opposition contre la nouvelle entreprise. Après une heureuse traversée, les colons aperçurent la presqu'île de l'Acadie et débarquèrent au port Rossignol, aujourd'hui Liverpool. Mais ils n'y demeurèrent point, et cotoyant le rivage jusqu'au fond de la Baie française (de Fundy), ils examinèrent en passant les différentes parties de la côte pour trouver un endroit favorable à leur établissement. Cet endroit, M. de Monts crut l'avoir